

# Responsable d'activités touristiques

RNCP28958 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                          |
| Code(s) NSF             | 334p                              |
| Code(s) ROME            | G1301, G1102, G1302, G1403, M1707 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande        |
| Date d'échéance         | 05/08/2020                        |

## Certificateur(s)

ECOLE FR HOTESSE ET DE TOURISME - EFHT · SIRET : 48336413900020

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le/la « Responsable d'activités touristiques » pilote, anime et supervise la stratégie de développement d'une activité dans le secteur touristique. La diversité du secteur touristique implique que le/la candidat/e soit un généraliste des activités du tourisme et des voyages et qu'il soit capable de diriger une structure, qu'elle organise des séjours en France ou à l'étranger, de prendre la responsabilité d'une structure d'hébergement, d'un site culturel ou touristique accueillant du public.

Il/elle définit la stratégie de développement, identifie les risques et les opportunités d'un marché. Il/elle définit et veille à la mise en place de la stratégie commerciale et marketing en intégrant les enjeux majeurs que représentent la mise en place d'outils e-business performants (site internet – référencement – réseaux sociaux).

Il/elle doit être capable de s'adapter à tous types de structures dans les secteurs du réceptif, de la vente et l'organisation de voyages, de l'hébergement, de l'accueil du public (activités touristiques, culturelles).

Ce/tte Responsable d'activités touristiques : organisation d'une veille concurrentielle, définition et mise en oeuvre des orientations stratégiques, analyse des besoins, définition d'une politique marketing, commerciale et digitale, définition du plan d'actions d'un projet de développement, supervision et coordination d'événements, de programmes, d'activités touristiques, pilotage d'une structure et encadrement d'équipes.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de :

1. Piloter la stratégie et le développement d'une activité touristique
2. Encadrer le développement marketing et commercial
3. Superviser la production touristique, événementielle, réceptive
4. Gérer une activité touristique et manager des équipes

## Blocs de compétences

### RNCP28958BC01 — Piloter la stratégie et le développement d'une activité touristique

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Analyser, synthétiser des informations recueillies et présenter des préconisations – Décider et mettre en œuvre un projet

Modalité d'évaluation :

Etude de marché -

Elaboration d'une étude de marché en situation professionnelle.

Présentation orale et écrite d'une étude

+ soutenance face à un jury de professionnels –

Etude de cas « Entrepreneuriat » : Elaboration d'un projet et mise en situation professionnelle

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du

bloc de compétences n° 1

## **RNCP28958BC02 — Gérer une activité et manager des équipes**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Compétences évaluées

:

Etablir et gérer un budget – Superviser la mise en place des outils RH indispensables à la structure – Conduire des réunions, animer les équipes, gérer les conflits.

Modalité

d'évaluation :

Etude de cas appliquée au management d'une unité touristique et mise en situation

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°4

## **RNCP28958BC03 — Encadrer le développement marketing et commercial**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Compétences évaluées :

Analyser, synthétiser des informations recueillies et présenter des préconisations – Décider et mettre en œuvre un projet

Modalité d'évaluation :

Etude de marché - Elaboration d'une étude de marché en situation professionnelle.

Présentation orale et écrite d'une étude

+ soutenance face à un jury de professionnels –

Etude de cas « Entrepreneuriat » : Elaboration d'un projet et mise en situation professionnelle

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du

bloc de compétences n° 2

## **RNCP28958BC04 — Superviser la production touristique, événementielle, réceptive**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Compétences évaluées :

Identifier de nouvelles opportunités (marchés/produits) – Mettre en œuvre une politique commerciale et digitale

Modalité

d'évaluation :

Dossier mémoire individuel « création d'une activité touristique » - Etudes de cas coachés sur la stratégie marketing et commerciale, digitale et traditionnelle

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 3

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Toute entreprise, structure, organisation dans le domaine touristique

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

Chef de produit - Directeur de production - Directeur des ventes e-tourisme - Directeur d'agence - Directeur de développement du tourisme local - Directeur de structure - Responsable de projets de développement - Directeur de sites touristiques - Responsable projets événementiels - Tourisme d'affaires

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 992 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible)<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible)<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)<br>R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée)<br>R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)<br>S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée)<br>S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 24 256                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 32 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 31 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme<br>R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats)<br>R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique<br>S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs<br>S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration                                                                                                                                                                     |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

4 (2 à 3 professionnels/les du secteur et au moins une personne issue de la direction pédagogique)

## Base légale

**Date d'échéance de l'enregistrement** 05/08/2020

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP35201

## Pour plus d'informations

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28958/>